



Programme

Colloque

Protection juridique des majeurs : Impacts pour les acteurs cinq ans après le vote de la loi du 5 mars 2007

14 et 15 juin 2012

Paris

Ministère de la Santé et des
Sports
(Salle Laroque)



4^{ème} rendez-vous initié par l'EHESP, en partenariat avec la Fédération hospitalière de France et l'Université de Rennes I, ce colloque sur la protection juridique des majeurs a pour objectif de dresser un état des lieux de l'application de la réforme votée il y a cinq ans et mise en œuvre en 2009. Ces deux journées, étayées par de larges temps de débats, permettront de présenter des expériences et avancées, mettre l'accent sur les blocages et réfléchir ensemble sur les leviers possibles, de façon transversale (champ sanitaire, social et médico-social, statut public ou privé des établissements, exercice associatif, privé ou en établissement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs: MJPM).

Ce colloque est accueilli pour la 2^{ème} fois consécutive au Ministère de la Santé et des sports.

Objectifs

Dresser un état des lieux de la mise en œuvre juridique et sociale de la réforme
Partager les avancées concrètes et valoriser des initiatives en termes de pratiques professionnelles
Réfléchir en termes de prospective

Rapporteurs : Marie BEAULIEU, Professeure à l'Université de Sherbrooke, Titulaire de la chaire de Recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, et Dominique THOUVENIN, Professeure des Universités, Titulaire de la Chaire Ethique et Droit à l'EHESP

Jeudi 14 juin 2012

8h45 *Café d'accueil*

9h30-10h **Allocutions d'ouverture** par les responsables scientifiques du colloque :

Karine LEFEUVRE-DARNAJOU (Professeur de l'EHESP)

Sylvie MOISDON-CHATAIGNER (Maître de Conférence-HDR, Faculté de Droit de Rennes I, IODE)

Murielle JAMOT (Adjointe en charge du secteur social et médico-social, Pôle organisation sanitaire et médico-sociale, FHF)

10h-13h: **Impacts de la réforme pour les usagers** (modérateur Karine LEFEUVRE-DARNAJOU, Professeur de l'EHESP)

- « **Vivre une mesure de protection juridique** » : Retour sur l'étude du CREAI du Nord Pas de Calais, 2011) : Mireille PRISTINI, Directrice du CREAI 59
- Synthèse des **Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM sur la participation des usagers dans les services MJPM**, 2012 : Elise GATESOUBE, chef de projet

- **La participation du majeur lors de l'ouverture de la mesure de protection :** Marie-Paule BLANLOEIL-THOMAS, MJPM, UDAF 44
- **Du droit à être informé au recueil du consentement du majeur protégé :** Karine LEFEUVRE-DARNAJOU et Sylvie MOISDON-CHATAIGNER

Débat

- **Table ronde : Le point des vue des associations d'usagers :** UNAFAM, UNAPEI, FNAPSY

Débat

12h30-14h : *Déjeuner libre*

14h-17h : **Impacts de la réforme pour les établissements** (modérateur : Murielle JAMOT, adjointe en charge du secteur social et médico-social, Pôle organisation sanitaire et médico-sociale, FHF)

- **Quelle stratégie pour les directeurs d'établissement et quelle place pour les mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) en EHPAD ?** Véronique GILBERT, Directrice d'EHPAD, auteur d'un mémoire de fin d'étude à l'EHESP sur ce thème
- **Table ronde sur les supports juridiques pour l'exercice des mesures en établissement sanitaire et médico-social :** Mme Bareeau, Directrice adjointe et Stéphane PERRUQUE, MJPM, Groupement de Coopération Sanitaire CH Niort ; Isabelle GOTHER-VIVIER, MJPM, Convention inter-établissements EMJI 35

15H30-15H45 : Pause

15h45-17H : **Suite**

- **Spécificités de la psychiatrie : « L'attribution d'un mandat de protection judiciaire d'une personne présentant des troubles psychiques » :** Retour sur l'étude menée par l'UNAFAM Nord, Thomas VANNIENWENHOVE, chercheur, et Bertrand ESCAIG, Président de l'UNAFAM nord. Mme TOUX, Directrice adjointe, Centre Hospitalier Sainte Anne, Paris.
- **Débat**

Vendredi 15 juin 2012

9h-10h50 : **Impacts de la réforme pour les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM)** (Modérateur : Sylvie MOISDON-CHATAIGNER)

- **Présentation de l'étude sur la participation de l'utilisateur à la gestion de son argent en interaction avec le délégué et l'établissement :** Cédric ROUTIER ou Jean-Philippe COBBAUT, Institut catholique de Lille
- **Les modalités de financement actuel des mesures :** Richard ROUXEL, Professeur EHESP
- **Table ronde sur le point de vue des représentants d'associations MJPM : Vers un nouveau statut des MJPM : Quelles nouvelles pratiques ?, Quelle évaluation de la qualité ? :** Mme MAINDRON, MJPM, Présidente de la Fédération nationale des MJPM indépendants, Mme BEAUFOUR, Vice-Présidente de la Chambre nationale des MJPM privés, Dominique CAILHOL, Présidente de l'ANMJPM ; Agnès BROUSSE, représentante de l'UNAF (sous réserve)

Débat

10h50-11h10 : Pause

11H10-12h30 : **Impacts de la réforme pour les Directions régionales de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et les Conseils généraux (CG) (modérateur : Karine LEFEUVRE-DARNAJOU)**

- **La mise en œuvre opérationnelle du schéma régional des MJPM : la déclinaison complète d'une politique publique par les inspecteurs des affaires sanitaires et sociales :** Julien KOUNOWSKI, Inspecteur des Affaires Sanitaires et Sociales, Pôle cohésion sociale, DRJSCS Nord pas de Calais et Audrey ANTSON, Inspecteur des affaires sanitaires et sociales, DDCS Nord
- **Photographie du positionnement des Conseils Généraux et sur le recours à la Mesure d'Accompagnement Sociale Personnalisée (MASP):** Jean-Pierre HARDY, Assemblée des Départements de France (ADF) ; Joëlle CHASSANG, Chef du service social départemental, Direction de la vie sociale, Conseil général du Val d'Oise.
- **Débat**

12h30-14h : *Déjeuner libre*

14h-15H : **Impacts de la réforme pour les magistrats (modérateur : Sylvie MOISDON-CHATAIGNER)**

- **La force juridique du certificat circonstancié :** Morgane LAMY, Doctorante en droit privé, Université de Rennes I.
- **Table ronde : Quel impact de la réforme pour chacun des juges et quelle coopération ? :** Emilie PECQUEUR, Présidente de l'Association Nationale des Juges d'Instance (ANJI) et juge des tutelles au Tribunal d'Instance d'Arras, Anne CARON-DEGLISE, Conseiller auprès des majeurs protégés près la Cour d'Appel de Paris, Procureur de la République
- **Débat**

15h-16h30 : **PROSPECTIVE ET SYNTHÈSE**

- **Synthèse par les deux rapporteurs :** Marie BEAULIEU et Dominique THOUVENIN

Clotûre